

Procès-verbal du Conseil d'Administration

Séance n°5

Mardi 8 octobre 2024

Sont présents :

- *Membres de la direction* : M. Corbin, Mme Iborra, Mme Abarca
- *Représentants des personnels Enseignants et d'Éducation* : Mme Saint Lo, Mme Gadhi, M. Rouillard, M. Loquais
- *Représentants des Parents d'élèves FCPE* : M. Chevalier, M. David, Mme Gilles, Mme Goulmy, Mme Besle
- *Représentants des Elèves* : M. Manai
- *Représentants des Agents* : néant
- *Représentant du Département* : absent
- *Représentant Commune* : M. Bouyer
- Personnalité invitée :

Le quorum est atteint (16 membres présents), M. le Principal ouvre la séance à 18 h 10 et désigne, comme secrétaire de séance, Madame Iborra.

Ordre du jour initial :

- 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 27/06/2024
- 2 – Bilan FSE, pour présentation
- 3 – Bilan AS, pour présentation
- 4 – Date des stages 3°, pour vote
- 5 – Répartition des IMP, pour vote
- 6 – Organisation DNB 2025
 - grille oral
 - date de l'oral
- 7 – Contrats et Conventions, pour vote
- 8 – Voyages et sorties (*point ajouté à l'ordre du jour*)
- 9 - Questions diverses (devront être déposées au Secrétariat au plus tard 48 heures à l'avance).

1. Approbation du procès-verbal précédent

Approbation PV CA du 27/06/2024

Votants : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

2. Bilan FSE, pour présentation

Document **joint** en annexe. Solde au 31/12/2023 : 9103.89 €

3. Bilan Association Sportive, pour présentation

Document **joint** en annexe. Environ 190 élèves licenciés en 2023/2024 avec deux sorties dédiées : surf pour les 4^e/3^e et canoë pour les 6^e/5^e en juin.

Prochaine assemblée générale en novembre. Le coût de la licence va passer de 20 à 22 €, une aide du fonds social sera envisageable pour les familles qui en auraient besoin.

4. Date du stage de 3e

Le stage se déroulera du 20 au 24 janvier 2025. La convention a été légèrement modifiée pour en retirer la possibilité de prendre en charge le surcoût éventuel pour le repas du midi. Un autre stage peut éventuellement être fait, à titre exceptionnel et sur autorisation du chef d'établissement à condition que l'élève soit ensuite soit en stage, soit au collège durant la semaine proposée au vote.

Proposition d'organiser le stage de 3^e du 20 au 24 janvier 2025

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

5. Répartition des IMP, pour vote

Document de répartition **joint** avec la liste des 12 missions considérées comme prioritaires pour l'établissement. Trois missions seront rémunérées en Pacte.

Répartition de l'enveloppe des 10,25 IMP

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

6. Organisation du DNB, pour vote

L'oral se tiendra le mercredi 11 juin 2025. La grille d'évaluation de l'oral, jointe en **annexe**, est inchangée par rapport à l'année dernière.

Organisation de l'oral du DNB

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

7. Contrats et conventions, pour vote

Prix Tapage – convention avec la Mairie de Rezé pour une contribution de 100 €. Ce prix permet de lire une sélection d'ouvrages, en partenariat avec la médiathèque de Rezé et de rencontrer des auteurs.

Convention prix Tapage pour un montant de 100€

Votants : 16 Pour: 16 Contre : 0 Abstention : 0

Convention d'assistance informatique – CRID – avec le lycée Jules Verne.

Convention d'assistance informatique CRID pour un montant de 300€

Votants : 16 Pour: 16 Contre : 0 Abstention : 0

Contrat location maintenance et copies pour 3 photocopieurs, avec l'UGAP (groupement d'achat), pour 5 ans :

Un copieur à l'accueil – service reprographie – pour un coût total de 10788.34 €

Un copieur en salle des professeurs – pour un coût de 1173.32 €

Un copieur couleurs dans les services administratifs et de gestion – pour un coût de 5860.16 €

Soit un coût annuel total de 3 564,36 €

Convention avec l'UGAP pour un montant de 3564,36 € annuels pour 5 ans

Votants : 16 Pour: 16 Contre : 0 Abstention : 0

8. Voyages et sorties, pour vote

Echange franco allemand avec Lindenberg. Les élèves allemands sont actuellement présents au collège. 25 élèves germanistes de 3^e partiront à leur tour en mars/avril 2025 accompagnés de 3 enseignants (allemand/EPS) sur le thème de la rencontre autour du sport.

Le projet de budget avec la participation demandée aux familles sera présenté lors d'un prochain conseil d'administration.

Le principe de l'échange organisé avec Lindenberg – départ de 25 élèves en mars/avril 2025

Votants : 16 Pour: 16 Contre : 0 Abstention : 0

L'équipe d'EPS propose un séjour d'intégration pour tous les élèves de 5^e à Mesquer-Prinquiau, par demi groupes avec 2 nuitées (16 à 18 juin et 18 au 20 juin) chacun avec des activités (course d'orientation, VTT, voile). Ce séjour a vocation, si c'est possible, à être pérennisé.

Séjour de cohésion / intégration à Mesquer-Prinquiau – cohorte de 5^{ème}

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

9. Questions diverses

Questions des représentants des personnels enseignants et d'éducation

- La question de la sectorisation a souvent été soulevée dans les conseils d'administration. Re-sectoriser sur le bassin Sud Loire est en effet une solution pour désengorger rapidement et durablement le collège Petite Lande qui pâtit du grand nombre d'élèves qu'il accueille. Le grand nombre de divisions pose problème pour les emplois du temps, l'occupation des salles, le passage au self.

- Qu'en est-il d'un audit démographique sur le Sud Loire ?

En l'absence du représentant du Conseil Départemental 44, Monsieur Corbin indique que ses questions seront proposées à nouveau lors du prochain Conseil d'Administration.

Au 08/10 les effectifs se montent à 746 élèves, à moyens constants et constituent une contrainte forte en termes de fonctionnement.

Questions des représentants des parents d'élèves

1. retour sur la restauration :

Peut-on avoir les répartitions des inscriptions par tranche de tarif ?

Est-ce que la nouvelle tarification explique la saturation du restaurant scolaire ?

L'étude des dossiers n'étant pas terminée, la répartition du nombre de familles par tranche sera présentée au moment du CA du budget, début décembre. Il y a environ 50 à 80 rationnaires de plus. Il est difficile de savoir si c'est d'abord lié à la tarification solidaire ou à l'augmentation globale des effectifs.

2. Peut-on avoir un retour de l'organisation des groupes de besoins ? En effet, nous sommes interpellés par les familles sur les changements de groupe, de classes qui perturbent les enfants. De plus, certains profs principaux ne voient pas les enfants de la semaine (mis à part sur la vie de classe une semaine sur deux), comment animer la vie de classe sans connaître les enfants ?

Les groupes de besoins ont effectivement perturbé le fonctionnement habituel et en particulier le suivi des élèves. On voit un effacement du groupe classe qui était structurant en collège avec un empilement des groupes (français, mathématiques, sciences, LV2 selon les niveaux). A Petite lande les groupes ont été pensés pour réduire l'hétérogénéité et permettre de fonctionner avec des effectifs un peu plus réduits. Le temps en classe entière a été mis en place pour permettre l'élaboration des groupes. Pour le moment il n'y a pas de levier qui aurait été identifié pour contrer l'effacement du groupe classe. Il est difficile de comparer l'application de la réforme d'un collège à l'autre, les moyens délégués n'étaient pas identiques et la réflexion des équipes se base sur la réalité du terrain qui peut être très différente d'un établissement à l'autre.

3. La pause méridienne d'une heure ne respecte pas les 1h30 de pause. Ce qui a pour conséquence que certains enfants n'ont pas le temps de manger (d'autant que le restaurant scolaire est saturé), ils ne peuvent pas aller à l'AS et participer aux activités du foyer.

Les emplois du temps ont été élaborés avec de fortes contraintes en particulier liées aux groupes de besoin. Tout ce qui a pu être fait pour revenir à la durée réglementaire (1h30) pour la pause méridienne, a été fait. Le résultat n'est satisfaisant pour personne.

4. Certaines classes n'ont pas de PP. Comment cela est géré au quotidien ?

Il manquait 14 professeurs principaux à la rentrée. Il en manque aujourd'hui 3. Dans les équipes des classes concernées, les professeurs jouent le rôle de relais pour l'information. Monsieur Mainguy, CPE avec des assistants d'éducation, gère la « vie de la classe » et l'équipe de direction vient en appui.

Fin de la séance à 19h30.

La Secrétaire de séance

Madame IBORRA.



Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur CORBIN

